

Projet associatif 2018 - 2021

Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes



CROS

**AUVERGNE
RHÔNE - ALPES**

SIÈGE SOCIAL :

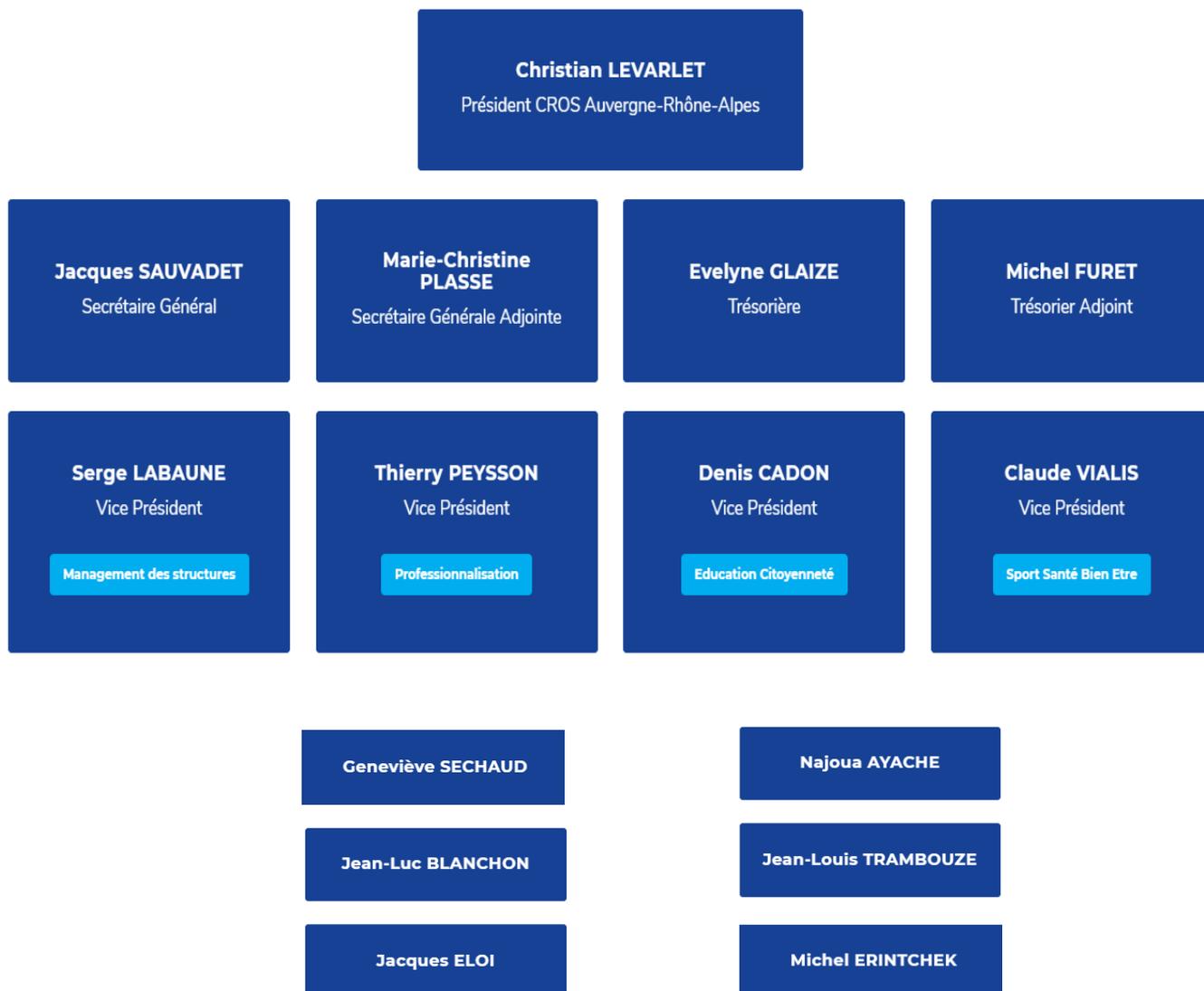
16 place Jean-Jacques Rousseau
CS 92013 - 38 307 BOURGOIN- JALLIEU CEDEX
Tél : 04.74.19.00.59

SITE DE CLERMONT-FERRAND :

43 rue de Blanzat
63 100 CLERMONT-FERRAND
Tél: 04.73.90.02.37

Organigramme

Membres du Bureau Exécutif



Organigramme

Membres du Conseil d'Administration



Médecins du CROS



Salariés du CROS Auvergne-Rhône-Alpes



3 Défis au service du mouvement sportif



N°1 : Positionner le CROS
comme une institution garante
du mouvement sportif

N°2 : Renforcer le CROS
comme lieu de ressources et
de transmission

N°3 : Rassembler tous les
acteurs du mouvement sportif
autour d'un projet commun

Rôle et missions

Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes, dans sa fonction de « Tête de réseau » du mouvement sportif, a pour mission première d'accompagner les bénévoles, fers de lance de nos associations, dans la totalité de leurs tâches. Il se veut aussi être un partenaire, conscient de ses responsabilités, pour l'ensemble des collectivités qui soutiennent la vie des clubs sportifs et en particulier pour les élus régionaux et les agents des services de l'État.



Les objectifs du projet de mandature

N°1 : Positionner le CROS comme une institution garante du mouvement sportif

- > Etre un partenaire reconnu dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques
- > Fédérer les ligues régionales autour d'espaces communs
- > Rendre visible les actions du CROS et de nos adhérents
- > Fidéliser, voire étoffer l'équipe de salariés du CROS

N°2 : Renforcer le CROS comme lieu de ressources et de transmission

- > Accompagner vers la professionnalisation
- > Promouvoir la pratique, les valeurs du sport, l'Olympisme et la citoyenneté
- > Développer la pratique des sports de nature
- > Favoriser la pratique pour les publics en situation de handicap
- > Accompagner les pratiques Sport Santé Bien-Etre
- > Investir des champs peu utilisés dans le mouvement sportif et les rendre accessibles

N°3 : Rassembler tous les acteurs du mouvement sportif autour d'un projet commun

- > S'appuyer, valoriser l'expérience et amplifier les relations avec les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs
- > Promouvoir le sport et la jeunesse en lien avec les Jeux de PARIS 2024
- > Diversifier les sources de financement du CROS pour mieux réaliser sa mission
- > Développer des projets Sport et Entreprises
- > Valoriser les sportifs de Haut Niveau de la Région



La région en quelques chiffres

1 - Données générales

7 877 700 habitants

Les collectivités territoriales :

- 4 101 communes
- 135 communautés de communes
- 27 communautés d'agglomération
- 4 métropoles : Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Grenoble
- 12 départements

Les établissements publics nationaux sportifs :

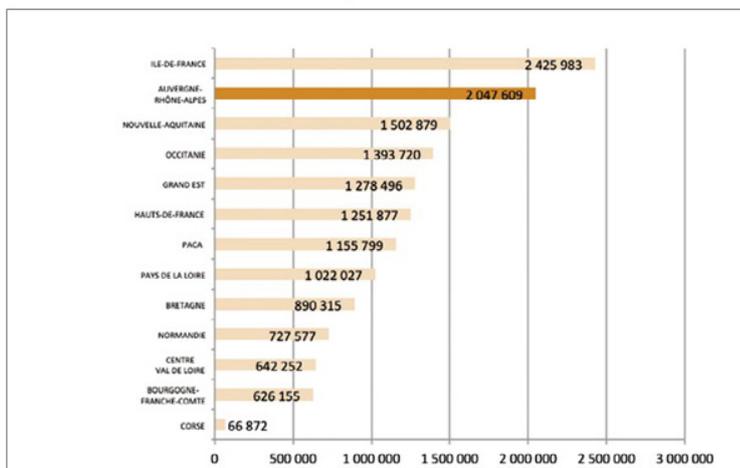
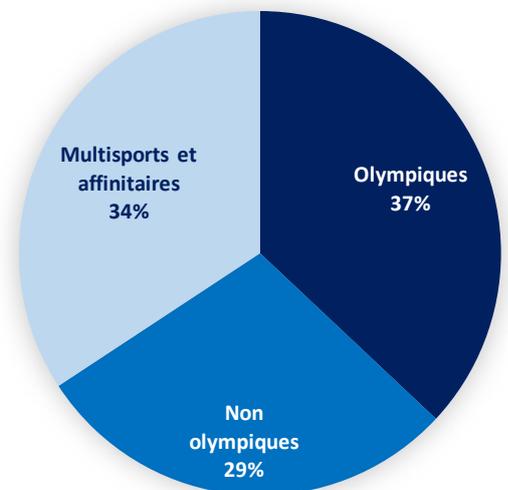
- L'École Nationale de Ski et d'Alpinisme
- Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy
- Le Pôle ressources national sport-santé bien-être
- Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vallon Pont-d'Arc
- Le Pôle ressources national des sports de nature

2 - La pratique sportive

97 ligues

700 comités départementaux

21 452 clubs



Plus de 2 millions de licenciés



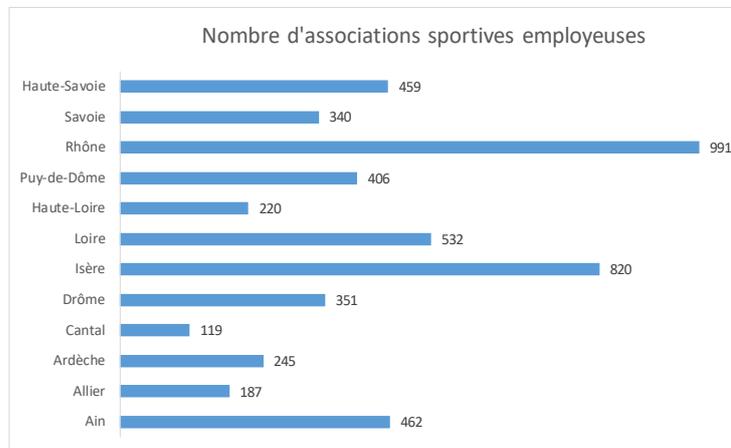
La région en quelques chiffres

3 - L'emploi sportif

En 2015, on recensait 5 132 établissements associatifs employeurs en Auvergne-Rhône-Alpes dans les activités sportives, récréatives et de loisirs.

Au 31 décembre 2016, la région comptait 35 082 salariés du secteur privé dans le sport :

- 10 780 dans les activités de clubs de sport ;
- 936 dans l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs.



4 - Les structures de haut-niveau

13 structures de programme d'excellence

34 structures du programme d'accession des fédérations

18 centres de formation de clubs professionnels

851 sportifs de haut niveau licenciés en région

5 - Les structures sport-santé

- La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- Les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population
- L'Agence Régionale de Santé (ARS)
- L'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS)
- Le Pôle Ressources National Sport-Santé Bien-Etre (PRN2SBE)
- Les Plateaux Techniques de Médecine du Sport (PTMS)
- Les Centres Médico-Sportifs (CMS)
- L'Antenne Médicale de Prévention du Dopage
- Le Réseau d'Acteurs de Prévention du Dopage et des Conduites Dopantes (PREVDOP)
- Les Collectivités Territoriales
- Les Professionnels de Santé Libéraux
- Les Sociétés Régionales de Médecine du Sport
- Le Mouvement Sportif
- Les Dispositifs d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique (DAPAP)
- Les Dispositifs "Sport sur ordonnance"
- Les Ateliers "passerelles" et autres dispositifs transitoires



A photograph of a swimmer in a pool, viewed from below. The swimmer is wearing a dark patterned swimsuit and a swim cap. The water is a deep blue color, and there are ripples and bubbles around the swimmer. The swimmer's arms are extended forward, and their legs are also extended forward. The overall scene is dynamic and captures the movement of the swimmer.

**Positionner le CROS comme une
institution garante du mouvement
sportif**

Positionner le CROS comme une institution garante du mouvement sportif

Objectif n°1 : Être un partenaire reconnu dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques

Actions

Aider la DRDJSCS dans la réalisation et l'écriture du Schéma Régional de Développement du Sport. 2018 → 2019

Accompagner les ligues et comités départementaux à décliner leur projet de discipline à travers le Projet Sportif Territorial Fédéral. 2018 → 2019

Représenter le mouvement sportif dans divers organismes. 2018 → 2021

Proposer aux collectivités territoriales la conduite d'analyses sur l'offre et la demande sportive au sein de leur territoire. 2019 → 2021

Construire des relations avec d'autres institutions (DIRECCTE, Caisse des Dépôts, etc). 2019 → 2021

Construire des outils de valorisation du mouvement sportif à destination des collectivités : quelle est la plus value d'une affiliation, etc. 2020 → 2021

Mettre en marche une politique de développement durable dans les actions du CROS. 2020 → 2021

Objectif n°2 : Fédérer les ligues régionales autour d'espaces

communs

Porter le projet de la construction de la Maison régionale des sports au côté du Conseil régional. 2018 → 2019

Mettre à disposition des salles de réunion et une salle de visio-conférences pour nos adhérents. 2018 → 2021

Développer de véritables services pour les ligues résidentes de la Maison des Sports. 2020 → 2021



Positionner le CROS comme une institution garante du mouvement sportif

Objectif n°3 : Rendre visible les actions du CROS et de nos adhérents

Actions

Créer un site internet Auvergne-Rhône-Alpes lisible et facilitant le contact avec nos adhérents.	2018
Proposer à nos adhérents et leurs réseaux un accompagnement à la stratégie de communication (audit, création et mise en place).	2019 → 2021
Proposer à nos adhérents la conception de supports de communication répondant à leurs projets et besoins.	2019 → 2021
Rencontrer l'ensemble des ligues adhérentes pour leur proposer les services du mouvement olympique en région.	2019 → 2021
Poursuivre la parution du magazine Esprit Bleu qui met en avant les projets et initiatives sur notre territoire.	2018 → 2021
Valoriser l'engagement des jeunes bénévoles à travers le Trophée des Associatifs organisé tous les 2 ans.	2018 → 2020
Utiliser des outils de communication externes (newsletter, réseaux sociaux...) pour communiquer sur nos actions et celles de nos adhérents.	2019 → 2021

Objectif n°4 : Fidéliser, voire étoffer l'équipe de salariés du CROS

Clarifier le processus de décision du CROS.	2018 → 2019
Mettre en place un système de management clair avec des objectifs, principes et outils pour piloter l'activité et les salariés.	2018 → 2019
Instaurer une politique de ressources humaines permettant l'évolution des salariés dans leurs missions et leurs conditions salariales.	2019





Renforcer le CROS comme lieu de
ressources et de transmission

Renforcer le CROS comme lieu de ressources et de transmission

Objectif n°1 : Accompagner à la professionnalisation

Actions

Proposer un calendrier de formation complet et adapté aux besoins des acteurs du mouvement sportif. 2018 → 2021

Proposer des accompagnements individualisés à nos adhérents et à leurs réseaux (projet associatif, création d'emploi, stratégie de communication, etc.). 2018 → 2021

Monter en compétence sur la thématique de l'emploi pour proposer des temps de formation et/ou d'information à nos adhérents et leurs réseaux. 2018 → 2019

Promouvoir le projet sur l'embauche des apprentis dans les clubs sportifs. 2018 → 2020

Etre un interlocuteur reconnu de l'OPCO de la branche sport en tant qu'Orga- nisme de Formation et tête de réseau. 2018 → 2021

Maintenir le partenariat avec le DLA Régional notamment pour organiser des accompagnements collectifs. 2018 → 2021

Construire et proposer une offre de formation et de soirées d'information pour les communes et intercommunalités. 2019 → 2021

Participer à l'organisation du Mondial des Métiers aux côtés des CREPS et de la DRDJSCS. 2019 → 2021

Objectif n°2 : Promouvoir la pratique, les valeurs du sport, de l'Olympisme et de la citoyenneté

Etre à disposition des structures qui souhaitent bénéficier d'un temps de formation ou d'information sur les Valeurs de la République et Laïcité. 2018 → 2021

Poursuivre le projet avec la DISP pour la mise en place d'activités sportives dans les prisons. 2018 → 2021

Participer au plan régional "Ensemble pour un sport Educatif" au côté de la DRDJSCS. 2018 → 2021

Accompagner les jeunes athlètes qui aspirent au sport de haut niveau. 2019 → 2021

Mettre en place des actions à destination d'un public scolaire (proposer un cycle d'intervention sur l'Olympisme). 2019 → 2021



Renforcer le CROS comme lieu de ressources et de transmission

Objectif n°3 : Développer la pratique des sports de nature

Actions

- | | |
|---|-------------|
| Fédérer les sports aériens autour d'une action phare : la coordination de la "Fête des Sports Aériens" (journées portes ouvertes). | 2018 → 2021 |
| Fédérer les sports nautiques autour d'une journée de promotion régionale | 2019 → 2021 |
| Fédérer les sports sur sable à travers l'organisation d'une journée de promotion des sports sur sable | 2019 → 2020 |

Objectif n°4 : Favoriser la pratique pour les publics en situation de handicap

- | | |
|---|-------------|
| Coordonner le label Handicap + du Conseil Régional. | 2018 → 2019 |
| Actualiser notre site internet qui recense les lieux de pratiques accueillant un public en situation de handicap. | 2018 → 2021 |
| Mettre à jour et promouvoir le livret club et le guide des officiels. | 2018 → 2021 |
| Rencontrer toutes les Maisons Départementales du Handicap, les Centres Médicaux Sportifs et les Plateaux médico-sportifs de la région. | 2019 → 2021 |

Objectif n°5 : Accompagner les pratiques Sport Santé Bien-Etre

- | | |
|--|-------------|
| Recenser les actions des Ligues, CDOS et Comités Départementaux | 2018 |
| Organiser la rencontre médicale | 2018 → 2020 |
| Organiser tous les ans un évènement "Sentez Vous Sport" en Septembre. | 2018 → 2021 |
| Favoriser la mise en réseau pour accompagner les structures. | 2019 → 2021 |
| Construire des formations sur la thématique Sport Santé Bien-Etre. | 2019 → 2021 |



Renforcer le CROS comme lieu de ressources et de transmission

Objectif n°6 : Investir des champs peu utilisés dans le mouvement sportif et les rendre accessibles

Actions

Monter en compétence sur la notion d'utilité sociale et de mesure de l'impact social pour aider nos adhérents à valoriser leur rôle sur leur territoire.

2019 → 2021

Accroître la maîtrise sur la technicité de l'utilisation des fonds européens pour mieux conseiller nos adhérents.

2020 → 2021



Rassembler tous les acteurs
du mouvement sportif autour
d'un projet commun



Rassembler tous les acteurs du mouvement sportif autour d'un projet commun

Objectif n°1 : S'appuyer, valoriser l'expérience et amplifier les relations avec les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs

Actions

Ecrire le Plan Sport et Territoire en Auvergne-Rhône-Alpes 2018 → 2019

Faire vivre l'Equipe de Développement Territorial pour harmoniser les bonnes pratiques et favoriser la coopération de nos structures 2018 → 2021

Privilégier l'intervention des salariés et élus des CDOS dans nos accompagnements et formations 2018 → 2021

Participer voire organiser des inter régions pour échanger sur les pratiques et projets des autres structures du mouvement olympique 2019 → 2021

Organiser régulièrement des Conférences des Présidents pour construire une stratégie régionale et la mettre en œuvre 2019 → 2021

Objectif n°2 : Promouvoir le sport et la jeunesse en lien avec les Jeux de PARIS 2024

Etre partie prenante du projet Génération 2024 en lien avec la DRDJSCS et les Rectorats. 2018 → 2021

Organiser des manifestations à l'occasion de la Journée Olympique du 23 Juin tous les ans. 2019 → 2020

Mettre en place en collaboration avec l'USEP des camps olympiques. 2020 → 2021



Légende : actions prioritaires

Rassembler tous les acteurs du mouvement sportif autour d'un projet commun

Objectif n°4 : Diversifier les sources de financement du CROS pour mieux réaliser sa mission

Actions

Adapter le modèle économique de chacune de nos actions (part d'autofinancement, contribution, subvention et partenariat) 2018 → 2021

Créer un club des partenaires pour les valoriser et fidéliser. 2019 → 2021

Objectif n°5 : Développer des projets Sport et Entreprises

Aider le mouvement sportif à créer des offres sportives qui répondent à la responsabilité sociétale des entreprises 2019 → 2021

Organiser un évènement inter-entreprises en collaboration avec la Ligue Sports Entreprises sous forme de tournoi ou autre. 2020 → 2021

Objectif n°6 : Valoriser les Sportifs de Haut Niveau de la région

Créer un fond de dotation permettant d'attribuer une bourse aux sportifs de haut niveau 2019 → 2021



Retrouvez notre projet associatif sur
notre site internet :
<https://crosauvergnerhonealpes.fr/>

